



La CGT s'associe à la décision du CSE du Siège

HALTE A LA DESINFORMATION DE LA DIRECTION

NON !!!

LES ELUS NE BLOQUENT PAS LE PROJET DE DEMENAGEMENT
DE FRANCEINFO

Ils souhaitent simplement que la Direction précise ses intentions et qu'elle leur communique toutes les informations dont ils ont besoin pour pouvoir se positionner.

SEULE LA JUSTICE PEUT SUSPENDRE LA MISE EN ŒUVRE D'UN
PROJET !

Et si elle le fait, c'est qu'elle estime que les choses ne sont pas faites dans la légalité et dans l'intérêt des salariés

Le projet de déménagement de franceinfo n'est pas un projet isolé comme veut le faire croire la direction : Il est en lien avec le réaménagement des régies et plus globalement des moyens de fabrication du Siège. Par conséquent, il porte en lui des retombées à court terme très impactantes sur l'organisation du travail et les métiers de très nombreux salariés, au-delà de franceinfo.

Comment la direction ose-t-elle dire le contraire ?

Par ailleurs, la qualification de « temporaire » de ce déménagement, est plus qu'inquiétante pour les élus qui se doivent d'alerter les salariés.

En effet, le temporaire ne permet pas d'inscrire l'avenir de franceinfo TV à France Télévisions, dans la durée. Oui demain, la technologie développée pourrait inscrire cette régie à l'extérieur... à Radio France par exemple.

Il y a en vérité des conséquences immédiates hors franceinfo de ce déménagement comme par exemple, la transformation du studio météo en studio de tournage pour « Tout le sport », qui devient « Stade 2 La Quotidienne », un projet que la direction s'est bien gardée de présenter aux élus, alors qu'elle aurait dû les informer et les consulter au préalable.

Il implique la mise en œuvre d'une nouvelle technologie de bras robotisé ARCAM, poussant plus loin l'automatisation des régies et la mise en péril des emplois.

Preuve supplémentaire que les portées de ce projet ne sont pas anodines : la direction prévoit un plan de formation complet pour les OPV, elle a même déjà ouvert les candidatures pour une première session de formation !

La confrontation n'est pas le choix des élus mais bel et bien celui de la Direction.

La priorité des élus étant de veiller au bon respect des conditions de travail des salariés !

Ils demandent à la Direction de procéder à l'information et à la consultation des élus sur le projet de renouvellement, des systèmes de fabrication du siège, dit projet Genesys.

Ils souhaitent également l'organisation d'un CSE extraordinaire afin que leur soient présentés dans son ensemble, le projet « Stade 2 La Quotidienne » et ses conséquences sur l'emploi et l'organisation du travail.

**Si la direction refuse, les élus n'auront pas d'autre choix que de saisir le juge
pour faire respecter la loi.**

Paris, le 12 novembre 2025